

la Suisse libérale

ABONNEMENTS:

Un an 6 mois 3 mois
 POISSON . . . 20.— 10.— 6.—
 UNION POSTALE (2 num.) 32.— 16.— 8.—
 (1 num.) 16.— 8.— 4.—

Quotidien libéral neuchâtelois

Neuchâtel: 12, Faub. de l'Hôpital. Téléph. 2.12. Chèques postaux: IV.174.

ANNONCES:
PUBLICITASRue du Seyon, 4
NEUCHÂTEL

LA ROCHETTE A NEUCHÂTEL

La réception qui a lieu aujourd'hui même à la Rochette nous engage à placer, sous les yeux de nos lecteurs une étude sur cette propriété, parue dans le « Musée neuchâtelois » en 1918, et due à la plume de celui même qui y reçoit la Société suisse d'histoire, notre collaborateur, M. Armand Du Pasquier. On est du reste coutumier de ce genre d'hospitalité dans cette belle propriété unique en son genre à Neuchâtel. En effet, en 1899 on y recevait la Société helvétique des sciences naturelles, en 1905 le congrès de l'association internationale des Amies de la jeune fille, en 1914 le congrès ethnographique, en 1921 la Société helvétique des sciences naturelles. Aussi sommes-nous heureux de voir cette demeure rester dans les mains de ceux qui savent en faire un si bel usage.

« La jolie gouache dont nous donnons ici la reproduction très bien exécutée par M. Alfred Dittsheim, à Bâle, est l'œuvre d'un artiste peu connu chez nous, Théophile Steinlen et a figuré à l'exposition rétrospective de 1914. Elle représente la Rochette vue du midi et porte comme légende: Dédié à son Excellence le Comte de Meuron, lieutenant-général et propriétaire d'un régiment au service de S. M. B., Chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge et Chambellan de Sa Majesté prussienne. Cette planche est intéressante par le soin apporté à son exécution et à la fraîcheur du coloris comme aussi par l'exactitude des détails. Elle n'est pas datée, mais le costume des personnages figurant au premier plan et la dédicace qui l'accompagne permettent d'en fixer la date aux environs de 1804.

Cette vue est prise du Faubourg du Lac. A cette époque, la promenade se limitait à peu près à la jetée plantée d'arbres que Dupeyron avait fait établir quelque trente ans auparavant à l'extrémité sud de sa propriété du Faubourg. Sa prolongation jusqu'au Crêt fut entreprise à partir de 1802 et terminée seulement vers 1820. C'est donc sur la rive du lac que l'artiste s'est placé pour exécuter son œuvre, soit au sud de la propriété de Sandoz-Roy dont on voit à gauche une partie du pavillon existant encore aujourd'hui, plus ancien que la maison principale bâtie seulement en 1821. A droite, on aperçoit la ruelle du Fornel, alors simple passage ouvert pour faciliter l'accès du côté du lac aux jardins établis entre celui-ci et le Faubourg de l'Hôpital, puis une portion de l'immeuble appartenant actuellement à Mme Meynard-Bonhôte. Au second plan s'étend le vignoble de la Rochette, traversé dans toute sa hauteur par un long escalier aboutissant au Faubourg et que domine la maison d'habitation, dont on distingue clairement les détails de la façade, un peu dissimulés aujourd'hui par les arbres ombrageant la terrasse.

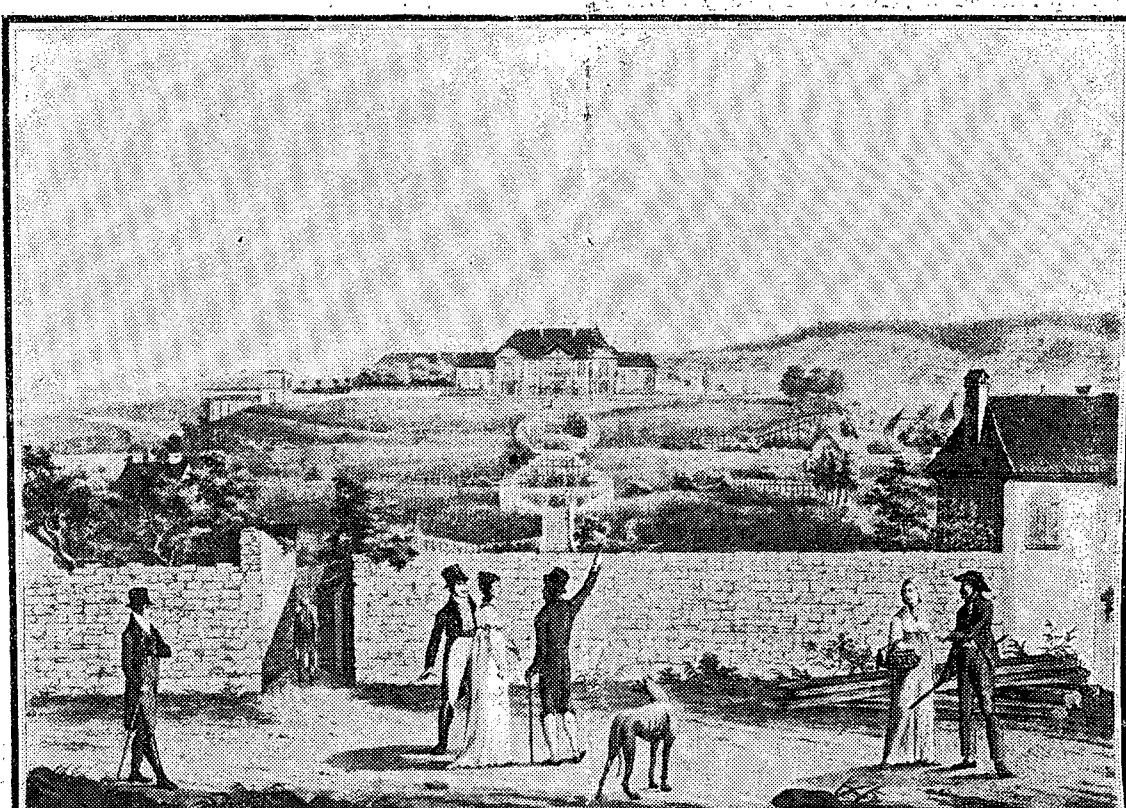
La façade du bâtiment principal comprend trois avant-corps occupés chacun à mi-hauteur par un balcon supporté sur des colonnes d'ordre dorique. Celui du milieu est surmonté d'un fronton triangulaire, les deux autres, de frontons circulaires. Ce bâtiment se prolonge de chaque côté par deux ailes en retrait de moindre hauteur, et à gauche par une longue construction dont on distingue le toit, devant laquelle s'élève une plate-forme bordée par une balustrade en pierre et ombragée de tilleuls. Devant la façade et tout le long des vignes règne une terrasse bornée à gauche par un pavillon accolé à une orangerie, à droite par une saillie de marronniers. Parmi les arbres plantés devant cette terrasse, on aperçoit un cèdre du Liban existant encore aujourd'hui, probablement un des plus anciens du pays.

A gauche des vignes émerge, au milieu d'un fouillis de verdure, le toit de la maison Delor dont le jardin, encadré entre la Rochette et l'Hôtel Dupeyron, est occupé maintenant par les propriétés du Dr de Marval et de M. Louis Reutter. A l'arrière-plan, les vignes et les maisons du Tertre. A droite, dans le quartier appelé autrefois « l'Isérable », on découvre un pavillon ayant appartenu à la famille Ostervald où, suivant la tradition, le célèbre traducteur de la Bible venait chercher un isolement propice à ses travaux, puis la terrasse et les toits des propriétés du Verger et la Luzernière. Au nord, enfin, la façade d'une maison appartenant à la famille Delor, qui se trouvait tout près de l'emplacement de la gare et fut démolie lors de la construction de celle-ci.

Si cette planche est exacte par le détail, elle l'est moins peut-être dans l'ensemble. L'aspect des lieux a été sensiblement modifié par l'ouverture du Faubourg du Lac et le développement de la ville dans ce quartier et celui de la gare, si bien qu'il est un peu difficile aujourd'hui, en se plaçant à l'endroit d'où l'artiste a travaillé, de se rendre compte si la réalité des lieux correspond exactement à celle que figure notre planche. Il semble toutefois que l'artiste, en vue de flatter l'amour propre de celui auquel il a dédié son œuvre, ait fait entrer dans celle-ci, tout ce qu'il désirait y placer, ce qui d'ailleurs n'a rien de choquant, car il a su donner à un site intéressant tout le charme qu'il comportait.

En 1586, Abraham Tribolet, conseiller de ville, acquérait « un morcel de terre tant en vigne qu'en chènesvière gesant au lieu dict à la Rochette », d'André Martenet et de sa femme Elisabeth, fille

de Louis de Pierre. Son fils Guillaume, châtelain de Thiellé, bien connu par le rôle qu'il joua dans les procès de sorcellerie de l'époque, agrandit ce domaine qui fut hérité par sa fille Judith, épouse de Josué Chambrier, trésorier général. Le fils cadet de ce dernier, David-François de Chambrier, en devint propriétaire à son tour et construisit, sur le plateau dominant les vignes, une maison d'habitation, soit probablement centrale du bâtiment actuel. David-François de Chambrier, qui avait été dans sa jeunesse capitaine d'une compagnie suisse au service de Savoie, revint plus tard à Neuchâtel où il était en 1708 lieutenant-colo-



nel des milices. A la date de 1714, la maison de la Rochette existait déjà, ce qui permet d'en fixer la construction entre 1708 et 1714, soit peut-être à l'année 1711, date figurant sur une plaque de contre-feu dans la cheminée du salon central de la maison. Le lieutenant-colonel de Chambrier, habita cette propriété qu'il agrandit considérablement en faisant l'acquisition de plusieurs terrains en nature de vignes et de vergers, et en construisant des caves creusées dans le roc.

A sa mort en 1729, ses héritiers vendirent à Jean-Georges Bosset, de la Neuveville, le « bienfonds en masse dit la Rochette, de la contenance d'environ cinquante-quatre hommes, consistant en maisons, autres bâtiments, caves, vignes, jardins, citerne, ou puits, allées, vergers, arbres, buissons, etc. ». Jean-Georges Bosset avait fait fortune à Batavia, et, après une existence aventureuse, s'était établi à Neuchâtel, où il songeait à entreprendre un commerce de vin. C'est dans ce but qu'il acheta la Rochette, dont il transforma les bâtiments en ajoutant de nouvelles constructions, et augmenta la contenance des terrains et surtout des vignes. Cet homme d'une culture remarquable avait au cours de ses nombreux voyages, fréquenté beaucoup de personnages célèbres, de l'époque, et pratiquait dans sa demeure la plus large hospitalité. Plusieurs savants de marque, tels que Maupertuis, la Comdamine d'autres encore, figurent, dit-on, au nombre de ses hôtes.

A cette époque la ville de Neuchâtel ne dépassait pas les Terreaux, et le quartier du Faubourg ne consistait guère qu'en de petits jardins agrémentés de cabinets d'été « sommerhaus », où les bourgeois venaient jouir de la fraîcheur des soirées d'été tout en jouant aux boules ou taillant leurs espaliers. La Rochette se trouvait ainsi entièrement hors de ville, et l'allure de sa façade, comme aussi la masse imposante des bâtiments et des allées plantées d'arbres, se détachant seuls au milieu des vignes et des vergers d'alentour, attirait l'attention des étrangers, ce qui explique le mot de Mme de Charrière en parlant de Neuchâtel: « Je ne trouve pas que ce soit une charmante ville, mais la Rochette est une belle habitation ».

Jean-Georges Bosset avait en outre acquis au Faubourg, en 1764, deux petits jardins dans lesquels il construisit un pavillon, contenant un salon et quelques pièces, qu'on appela la « petite Rochette » où il offrait des fêtes à la société neuchâteloise, leur évitant ainsi l'ennui de gravir la rampe en zigzags qui précède le grand escalier à travers les vignes, car l'accès à sa demeure par le chemin des Fahys, aujourd'hui route de la gare, alors simple chemin de vigne, était étroit et malaisé.

A la mort de Jean-Georges Bosset, survenue en 1772, le domaine de la Rochette demeura la propriété de ses enfants jusqu'en 1791. A cette date il fut vendu à Jean-Jacques de Pourtalès, qui songeait à y établir l'ainé de ses fils, mais avec la clause de retrait en faveur de Mme Charlotte-Marguerite de Bosset, épouse de Jean-Henry de Chaillet, d'Arnex et fille du défunt, droit que celle-ci fit valoir contre l'acquéreur en 1794. La famille de Bosset qui avait continué dans l'interval à vivre à la Rochette que le nouveau

propriétaire lui amodiait, entra ainsi en possession de son patrimoine. C'est vers ce temps que cette demeure eut l'honneur de compter au nombre de ses habitants la comtesse Doenhoff, la célèbre favorite du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, alors en disgrâce et enceinte des œuvres de son royal amant, qui vint s'y installer avec sa dame de compagnie, Mlle L'Hardy, malgré les avertissements de Mme de Charrière.

« La Rochette est une belle habitation; on y a bon air et une superbe vue; mais avertissez cependant la comtesse, oui, ne manquez de l'avertir, pour qu'elle ne s'en prenne pas à vous en temps et lieu, que lorsque la neige et la glace de novembre, décembre et janvier rendront les chemins difficiles; elle s'y trouvera bien éloignée de la sage-femme ou de l'accoucheur, du médecin, de l'apothicaire; que l'aller et revenir seront des voyages

pour ses domestiques, et que leur retour quand elle les enverra se fera impatiemment sentir ».

Il semble toutefois que les renseignements donnés par la dame de Colombier n'aient pas eu les effets fâcheux qu'elle redoutait, puisque la comtesse mit au monde le 4 janvier 1793, une fille: Julie-Wilhelmine, comtesse de Brandebourg, qui épousa plus tard le duc Ferdinand d'Anhalt-Cöthen.

En 1801, la Rochette était acquise par le général Charles-Daniel, comte de Meuron. On connaît la carrière brillante et mouvementée de cet officier qui, après avoir servi en France, leva un régiment à la solde de la Compagnie des Indes hollandaises pour le compte de laquelle il guerroya au Cap, à Ceylan puis aux Indes où il passa au service d'Angleterre, devint lieutenant-général, puis après avoir vendu à beaux deniers comptant son régiment au gouvernement anglais, vint passer les dernières années de sa vie dans son pays natal. A peine en possession de sa nouvelle demeure, le général y entreprit de vastes travaux de restauration, principalement de nombreuses peintures murales qu'il faisait exécuter par des artistes italiens, de passage dans le pays. Le « Journal du conseiller François de Diesbach » dont le musée publie en ce moment de nombreux extraits, renferme à ce sujet des détails piquants dont il vaut la peine de transcrire ici quelques fragments. Le mercredi 7 octobre 1801, « après dîner, nous allâmes à la Rochette où le général a mis tout sens dessus dessous et veut employer 3000 louis en réparations ». Celles-ci continuèrent les années suivantes. Le 10 octobre 1804, après un somptueux dîner chez le général dans son beau salon du Faubourg, Diesbach quitte les convives avec M. Wyss « pour courir à la Rochette afin d'y voir les nouvelles peintures qu'un artiste de Bologne y faisait. C'étoient des traits de l'histoire suisse sur l'escalier et des paysages dans le vestibule qui peut servir de salle à manger. Je vis aussi des vases de pierres peintes en différentes couleurs en arabesques... ».

Le 4 septembre 1805, je partis avec tout mon monde pour Neuchâtel. M. de Rochefort vint nous rejoindre à l'auberge. Nous montâmes à la Rochette avec le ministre de Meuron, le général nous mena dans l'appartement de Mme Duhamel, de Fontainebleau; elle y étoit avec une autre Francoise, grande marcheuse par les montagnes. MM. Mellier et Feiquenet vinrent après dîner, de même que M. Du Pasquier, ministre et M. Petitpierre. Je fus enchanté de cette Rochette, surtout de la terrasse et du pavillon qui est intérieurement peint en forme de tente. Les Italiens qui avoient peint la maison finissoient leur travail ce jour-là; l'antichambre du premier est remarquable par ses peintures et par des glaces disposées de manière à représenter les objets huit fois de chaque côté. Un lustre de cristal d'Angleterre étoit à terre, s'étant trouvé brisé en le débarrassant. Nous descendîmes le grand escalier pour aller rejoindre le pavillon Bosset où la voiture nous attendoit. Le général ne put pas nous accompagner, mais il nous combla d'honnêteté.

C'est en effet dans le pavillon du Faubourg, acheté à la famille de Bosset, que le général de

Meuron habitait pendant l'exécution de ces importants travaux, et où il recevait tous les étrangers de marque de passage dans le pays. Une fois les réparations achevées, le général vint s'établir à la Rochette, mais il ne devait pas jouir longtemps de sa nouvelle habitation, car il mourait déjà en 1806. Comme on le sait, le général Oudinot, qui occupait alors la Principauté, fit rendre à sa dépouille mortelle les honneurs militaires, le jour de ses funérailles. Après la mort du général, l'un de ses frères, Théodore de Meuron, devint propriétaire de la Rochette pendant soixante-dix ans environ, après quoi elle passa par alliance à la famille. Du Pasquier à laquelle elle appartient encore aujourd'hui.

Au milieu du XVIII^{me} siècle, le domaine de la Rochette occupait tous les terrains limités au sud par le Faubourg de l'Hôpital et à l'ouest par les propriétés Delor et Dupeyrou. Il suivait à l'est le tracé du chemin de la Recorba — aujourd'hui ruelle Vaucher — jusqu'à la courbe qu'elle forme au-dessous de la maison Coulon-Stürler, pour longer ensuite perpendiculairement divers jardins occupant l'emplacement actuel de la propriété de Mme Jean de Pury et dont l'un appartenait à la famille Erhard-Borel. Au sud-ouest et au nord, la propriété atteignait le quartier des Sablons et s'arrêtait à peu près à la hauteur de la gare.

Dès lors, la superficie de la Rochette a été notablement amoindrie. En 1783, un lot de douze ouvriers de vignes, dans le quartier de l'Isérable, était vendu à Jean-Jacques-François Vaucher, qui y créa la propriété du Verger, morcelée dans le siècle suivant. En 1832, une portion de vignes à la limite de la propriété Delor, le long du Faubourg fut cédée à l'horticulteur Antoine Drogue. L'ouverture de la nouvelle route du Val-de-Ruz en 1785, puis la construction de la gare et l'établissement des voies ferrées qui entraînèrent diverses modifications et élargissements de la route de la gare ont diminué également dans une assez large mesure l'étendue de la propriété du côté nord.